



Canadian Association  
for Graduate Studies

Association canadienne  
pour les études supérieures

## **DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS**

### **SOMMAIRE**

La communauté universitaire des études supérieures et les membres de l'Association canadienne pour les études supérieures, en particulier, discutent depuis longtemps du développement des compétences professionnelles des étudiants des cycles supérieurs. Dans son sens large, l'expression « compétences professionnelles » décrit les compétences en complément des connaissances et des habiletés techniques de la discipline, qui demeurent les aspects les plus importants de tous les programmes d'études supérieures. Les compétences professionnelles sont ces comportements qui peuvent être appris et améliorés par la pratique, qui forcent à la réflexion et qu'un accompagnement continu enrichira.

Toutes les universités possèdent déjà le savoir-faire nécessaire au développement des compétences professionnelles et offrent une multitude de possibilités d'y œuvrer. Le tout évidemment varie et seules quelques universités, s'il y en a, ont les ressources pour assurer le développement de toutes les compétences de leurs étudiants. Dans ce rapport, nous tentons de déterminer un noyau de compétences de base dont pourrait s'inspirer un répertoire national qui nous permettra de déterminer les écarts et les pratiques exemplaires, et ce, afin de pouvoir planifier collectivement un accès accru à ce noyau pour tous les étudiants des cycles supérieurs.

Ce document doit servir de tremplin à la communauté de l'ACES pour discuter activement de ce sujet, parvenir à un consensus sur la nécessité de poursuivre le développement de ces programmes et, potentiellement, proposer un plan d'action qui explorera la manière d'assurer un noyau de compétences de base dans tous les établissements.

À l'été 2007, un atelier regroupant les trois conseils de recherche fédéraux, la Société pour l'avancement de la pédagogie dans l'enseignement supérieur et l'Association canadienne pour les études supérieures a permis de lancer la discussion du perfectionnement professionnel des nouveaux chercheurs. Il a été possible de déterminer quatre secteurs clés en fusionnant des idées et en visant une vaste applicabilité. Ces grands secteurs sont la communication, la gestion, l'enseignement et l'éthique de la recherche.

Enfin, dans le contexte canadien et compte tenu des limites des ressources de tous les établissements universitaires, il ne sera possible de réussir qu'en misant sur le savoir-faire et les programmes actuels alors que nous déterminerons les priorités et les écarts.

## LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS

### I. INTRODUCTION

Le gouvernement du Canada a énoncé le besoin de renforcer la compétence des ressources humaines du Canada afin que le pays puisse attirer et conserver un effectif hautement qualifié, capable de soutenir la prospérité d'une économie axée sur le savoir et faire des contributions significatives à la société, tant au pays qu'à l'étranger. Les organismes de financement, les universités, les employeurs de personnes hautement qualifiées, les chercheurs et les diplômés eux-mêmes reconnaissent de plus en plus l'importance des compétences professionnelles qui complètent le savoir-faire de leur discipline.

Par conséquent, pour être compétitifs, les étudiants des cycles supérieurs ont de plus en plus besoin d'investir dans le perfectionnement de leurs compétences dans des domaines qui complètent leur programme universitaire et améliorent leur employabilité. L'économie du savoir exige un niveau élevé de compétences professionnelles de tous ses participants afin qu'ils puissent accroître les bénéfices socio-économiques offerts à la population canadienne Canadiens et à la société en général. Ces nouvelles attentes sont *complémentaires et ne remplacent pas* les crédits universitaires. En 1998, Oblinger et Verville<sup>i</sup> ont fait une observation toujours pertinente aujourd'hui : « Le problème n'est pas que les diplômés d'aujourd'hui sont moins compétents que ceux des générations précédentes, mais que les attentes envers leur rendement sont beaucoup plus élevées aujourd'hui que jamais auparavant. »

Les programmes canadiens d'études supérieures offrent plusieurs possibilités de développement des compétences, mais l'accent placé sur cet aspect de l'éducation supérieure est tout récent. Le développement concret des compétences professionnelles donne à nos étudiants des possibilités de réfléchir à leur savoir expert et à leurs expériences, et à les élargir, alors qu'ils poursuivent leur carrière individuelle. Les universités de tout le pays le reconnaissent et ont relevé le défi selon les limites de leurs ressources et savoir-faire. Ce document vise à susciter un dialogue sur ces

compétences afin que les établissements, les départements et les individus puissent déterminer les écarts dans leurs programmes et puissent, en tant que communauté, déterminer les possibilités de combler les écarts. À long terme, il s'agit d'offrir un réseau de programmes dans tout le pays afin que tous les étudiants des cycles supérieurs puissent développer ces compétences.

La discussion suivante est basée sur la prémisse selon laquelle les connaissances et les compétences techniques de la discipline restent les aspects les plus importants de tous les programmes d'études supérieures offerts à l'université. Les compétences professionnelles sont ces comportements qui peuvent être appris et améliorés par la pratique, qui forcent à la réflexion et qu'un accompagnement continu enrichira. Dans son sens large, l'expression « compétences professionnelles » décrit les compétences en complément des connaissances de la discipline et qui amélioreront la capacité des étudiants à réussir leur transition du monde universitaire au monde du travail.

Tout comme il existe des différences entre les exigences scolaires des programmes de maîtrise et de doctorat, les exigences diffèrent quant aux compétences professionnelles selon les carrières, du secteur privé à l'enseignement universitaire, des secteurs publics et gouvernementaux aux organismes sans but lucratif. Au tout début, du moins, nous nous concentrons sur les programmes dont l'application est la plus large.

Si les universités sont clairement responsables des compétences liées aux disciplines, elles se préoccupent de plus en plus du développement plus vaste des compétences, que ce développement soit manifeste et intentionnel ou non. Actuellement, plusieurs des ressources, cours et programmes mentionnés dans ce rapport existent déjà par grappe au sein des communautés universitaires. En adoptant une approche plus structurée dans le domaine des compétences professionnelles, les universités pourront améliorer leur capacité d'aider leurs étudiants des cycles supérieurs à obtenir un niveau plus élevé de savoir-faire compétitif.

La discussion suivra la séquence suivante. D'abord, nous présenterons les grands principes d'encadrement des choix et priorités. Deuxièmement, nous proposerons un petit noyau de compétences professionnelles qu'il faut offrir à tous les étudiants des

cycles supérieurs, soit sur place ou à distance. Enfin, nous considérerons comment leur mise en œuvre.

### **LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DANS UN CONTEXTE UNIVERSITAIRE**

1. L'université est responsable de préparer le mieux possible les étudiants des cycles supérieurs à leur rôle futur dans le monde universitaire ou dans d'autres secteurs. Cette responsabilité englobe le développement des compétences professionnelles.
2. Le développement des compétences professionnelles aura plus de succès et de chance d'exister si l'établissement le reconnaît officiellement.
3. Le volet compétences professionnelles ne doit pas prolonger la durée du programme d'étude.
4. Les attentes à l'égard du développement des compétences professionnelles particulières doivent répondre aux besoins des diverses communautés étudiantes, en fonction de la discipline et du programme, et tenir compte du niveau d'étude (maîtrise ou doctorat) et considérer les buts à long terme de l'étudiant (c.-à-d., secteur universitaire/secteur public/secteur privé/secteur à but non lucratif).
5. L'université doit vouloir investir dans la capacité de développer ces compétences, et obtenir les ressources à cette fin.
6. Les programmes de développement des compétences professionnelles doivent être expérientiels et ouverts.
7. Les programmes universitaires restent responsables du développement des compétences scolaires nécessaires, notamment la pensée critique et les compétences en matière de communication scientifique liée à la rédaction et à la présentation, en particulier.

## **Le public cible**

Le public cible du développement des compétences professionnelles comprend tous les étudiants des cycles supérieurs et inclut l'éventail des carrières qui leur sont ouvertes dans les secteurs universitaire, privé, public ou à but non lucratif.

## **II. L'ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS**

### **LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES DOMAINES DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DU RÉPERTOIRE NATIONAL**

1. Il faut pouvoir démontrer la grande incidence de ces compétences sur un grand nombre d'étudiants des cycles supérieurs.
2. Il faut pouvoir développer et présenter ces compétences avec de grandes chances de succès dans un contexte universitaire. Il faut donc pouvoir définir des composantes spécifiques et les besoins des étudiants afin de pouvoir démontrer l'atteinte d'une norme minimale de compétences, c'est-à-dire la compétence doit être mesurable.
3. Les étudiants doivent pouvoir maîtriser ces compétences dans un délai raisonnable durant leurs programmes d'études supérieures. Les possibilités ou les exigences additionnelles non scolaires ne doivent surtout pas retarder ou compromettre le progrès de l'étudiant.
4. Les compétences nécessaires à la réussite universitaire doivent être intégrées dans les programmes universitaires et les services supplémentaires, plutôt que de dépendre des programmes de compétences professionnelles distincts.

### **LA DÉTERMINATION DES DOMAINES DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES**

Comme point de départ, nous considérons une liste de neuf domaines de compétences professionnelles proposés par l'atelier de 2007 :

- La communication et l'entregent
- La pensée critique et créatrice
- L'efficacité personnelle
- L'intégrité et la conduite éthique
- Les compétences professorales

- Le leadership
- La gestion de la recherche
- La mobilisation et l'interprétation des connaissances
- Les responsabilités sociales et civiques

De cette liste, nous proposons un plus petit noyau de compétences qui serviront nos fins et dont la mise en œuvre dans un contexte universitaire a de grandes chances de succès. Nous proposons quatre compétences : la communication, la gestion, l'enseignement et l'éthique. Ces quatre domaines comprennent plusieurs des concepts répartis dans les neuf autres (mais pas tous) et satisfont les critères énoncés quant à leur potentiel de mise en œuvre. Il ne s'agit pas de minimiser les autres compétences, mais concentrer notre attention sur la plus grande faisabilité de mise en œuvre. Évidemment, plusieurs universités présentent déjà des programmes axés spécifiquement sur certaines ou sur toutes ces compétences. Ainsi, la plupart des universités canadiennes offrent une formation et un appui au développement des compétences en matière d'enseignement et de pédagogie.

### **1. Les compétences en communication**

Tous les étudiants doivent pouvoir communiquer efficacement, de manière concise et correctement par écrit, oralement et visuellement, avec des publics divers en utilisant un large éventail de moyens de communication. La communication comprend le partage efficace des connaissances et du savoir-faire dans une variété de situations (à des pairs, au grand public et aux décideurs). Les étudiants doivent avoir confiance de leurs capacité à faire des présentations orales lors de réunions d'équipe, de séminaires et de conférences, et à préparer des demandes de bourses d'étude et de subventions à des organismes de financement externes.

### **2. Les compétences en gestion**

Savoir comment gérer les gens et les ressources limitées avec succès dans des cadres de recherche, notamment l'établissement des buts et des jalons de la recherche, la préparation et la gestion des budgets et même la négociation de contrats, fait partie des compétences en gestion. Les étudiants des cycles supérieurs doivent pouvoir

développer des compétences organisationnelles pertinentes et une connaissance appropriée de la gestion financière, de la gestion des ressources humaines et de la gestion de projet. Ces compétences leur permettront de travailler avec efficacité dans un vaste éventail de situations visant des projets dont les parties prenantes, les objectifs et les délais sont différents.

### **3. Les compétences en matière d'enseignement**

Les étudiants doivent pouvoir expliquer les concepts complexes liés au contenu, aux compétences et aux processus de leur discipline dans divers contextes de travail. Les étudiants des cycles supérieurs, surtout ceux qui planifient une carrière universitaire, ont besoin d'expérience dans la détermination des résultats d'apprentissage ainsi que dans la sélection des contenus et des modes de prestations appropriés. Ils ont également besoin d'expérience dans l'adaptation des activités d'enseignement et de mentorat pour tenir compte des différences dans les styles d'apprentissage, les motivations, les antécédents et l'expérience.

### **4. L'éthique**

Les étudiants des cycles supérieurs doivent acquérir des compétences qui les aideront à poser des jugements sains, fondés sur une compréhension exacte des principes éthiques fondamentaux. Les chercheurs de tous les niveaux doivent être conscients des codes de conduite professionnels et des normes de leur discipline et au-delà, et y adhérer. Les étudiants des cycles supérieurs ont besoin de renseignements globaux et d'expérience en matière d'éthique dans des situations impliquant des conflits d'intérêts, la paternité des travaux et les attributions de propriété intellectuelle, surtout dans des situations multidisciplinaires et multiculturelles, et savoir tenir en compte des considérations socio-environnementales.

## **III. LA MISE EN ŒUVRE : FAIRE PROGRESSER LE PROGRAMME**

Les données obtenues des étudiants, des anciens, des chercheurs post-doctoraux, des professeurs débutants et des employeurs soutiennent l'approche actuelle adoptée par

les universités canadiennes pour assurer le développement des compétences des étudiants des cycles supérieurs. Ces données nous offrent donc, en tant que communauté, des possibilités et des défis. Les avantages aux étudiants des cycles supérieurs sont nombreux : confiance accrue lors de leur premier emploi<sup>ii</sup>, réflexion personnelle sur la gestion de leur transition du monde universitaire au monde du travail, et participation motivée dans un processus d'apprentissage de compétences professionnelles.

Les universités doivent relever les défis suivants :

- Éviter de prolonger la durée des programmes d'études supérieures,
- Une présentation claire des objectifs et des exigences d'apprentissage,
- L'équilibre entre les programmes volontaires et obligatoires,
- La détermination des unités scolaires responsables du développement et de la prestation des programmes,
- La recherche des ressources nécessaires.

#### **ALLER DE L'AVANT**

Pour aller de l'avant, nous suggérons que l'ACES assume un rôle de leadership pour :

1. Créer un répertoire à jour des ressources, pratiques et méthodes de chacune des universités, notamment les programmes présentés par les facultés professionnelles, telles que santé et commerce.
3. Déterminer les écarts dans l'offre et les obstacles au succès.
4. Élaborer une description détaillée et englobante des compétences de base, en puisant dans la littérature et les pratiques exemplaires actuelles dans la mesure du possible.
5. Décider comment mieux présenter les compétences de base dans tout le pays d'une manière intégrée en tenant compte des ressources.

## RÉSUMÉ

Les exigences envers nos étudiants des cycles supérieurs commencent à changer, et visant davantage leur développement tant personnel que professionnel pour faciliter leur transition du monde universitaire au monde du travail, que la profession choisie soit dans le secteur privé, le secteur public ou le secteur à but non lucratif. En fin de compte, chaque université décide, dans son contexte propre, des programmes de compétences professionnelles qu'elle offrira, auxquels elle attribuera des ressources et dont elle mettra en œuvre le développement et la prestation. Ce document vise à étoffer la compréhension du paysage actuel des programmes de compétences professionnelles dans les universités canadiennes, à déterminer un noyau de compétences de base d'intérêt commun ainsi que les écarts dans la prestation actuelle de ces programmes, et à débiter l'élaboration d'une stratégie nationale qui assurera à tous les étudiants des cycles supérieurs un accès à un noyau minimum de compétences de base.

LE 5 NOVEMBRE 2008

---

<sup>i</sup> D.C. Oblinger, D.C. et A.L. Verville, *What Business Wants from Higher Education*. American Council on Education/ORYX, Phœnix, É.-U., 1998.

<sup>ii</sup> Scott Jaschik, *Confidence Gap for New Profs. Inside Higher Ed*, le 11 juillet 2008. [[www.insidehighered.com](http://www.insidehighered.com)]